

ENSEIGNANTES/ENSEIGNANTS DÉSIGNÉS SUBSTITUTS – INTERNE - 2^e affichagePaliers élémentaire et secondaire

Cet affichage est initié afin de respecter les exigences à l'article 22.1.1 de la convention collective de l'AEFO (enseignants réguliers).

Exigences et qualifications :

- le (la) candidat(e) qui pose sa candidature au poste en question doit déjà faire partie du personnel de l'école en question étant donné qu'il n'y a pas de personnel alloué au poste
- brevet d'enseignement
- carte de qualification de l'Ordre des enseignants et des enseignantes de l'Ontario

Veuillez faire parvenir votre demande par l'entremise du site Web en s'assurant de préciser votre lieu de travail et le numéro de poste, par exemple : École publique du Grand Nord – RH-AE-000(23) avant **12 h le 2 octobre 2023** à l'attention de :

Monsieur Eric Despatie
Directeur des ressources humaines
296, rue Van Horne
Sudbury (Ontario) P3B 1H9
Tél. : (705) 671-1533 / Téléc. : (705) 671-1794
Courriel : emplois@grandnord.ca

Anne-Marie Gélinault, présidente **Sébastien Fontaine**, directeur de l'éducation

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Numéro de poste	École	ETP	Poste	Date
RH-AE-110(23)	É. p. des Pins Blancs	1,00	Enseignante/enseignant désigné substitut	À partir du 1 ^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024
RH-AE-112(23)	É. p. de la Découverte	1,00	Enseignante/enseignant désigné substitut	À partir du 1 ^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024
RH-AE-113(23)	É. p. Écho-des-Rapides	1,00	Enseignante/enseignant désigné substitut	À partir du 1 ^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024

Numéro de poste	École	ETP	Poste	Date
RH-AE-114(23)	É. p. Escalade	1,00	Enseignante/enseignant désigné substitut	À partir du 1 ^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024
RH-AE-116(23)	É. p. Franco-Manitou	1,00	Enseignante/enseignant désigné substitut	À partir du 1 ^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024
RH-AE-119(23)	É. p. Jean-Éthier-Blais	1,00	Enseignante/enseignant désigné substitut	À partir du 1 ^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024
RH-AE-122(23)	É. p. de Thunder Bay	1,00	Enseignante/enseignant désigné substitut	À partir du 1 ^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024
RH-AE-124(23)	É. s. Château-Jeunesse	1,00	Enseignante/enseignant désigné substitut	À partir du 1 ^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024
RH-AE-125(23)	É. s. Cité-Supérieur	1,00	Enseignante/enseignant désigné substitut	À partir du 1 ^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024
RH-AE-126(23)	É. s. Hanmer	1,00	Enseignante/enseignant désigné substitut	À partir du 1 ^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024
RH-AE-128(23)	É. s. l'Orée des Bois	1,00	Enseignante/enseignant désigné substitut	À partir du 1 ^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024
RH-AE-129(23)	É. s. de la Rivière-des-Français	1,00	Enseignante/enseignant désigné substitut	À partir du 1 ^{er} septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024